

OPSEU



SEFPO

Section locale 464

Nous sommes bien en vie !

Le 10 mai 2004

Des questions pour l'IPFPC

Vous cherchez la vérité ?
Posez les bonnes questions.

• **Quel pourcentage des membres de l'IPFPC travaille dans le secteur des soins de santé ?**

Plus de 30 pour cent des membres du SEFPO travaillent dans le secteur des soins de santé.

• **Combien de contrats l'IPFPC a-t-il négocié en vertu de la Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux (LACTH) ?**

Le SEFPO a négocié plus de 90 contrats en vertu de cette loi et travaille avec cette loi depuis plus de 25 ans.

• **L'IPFPC est-il doté d'un employé spécialisé dans la gestion des cas du ressort de la LACTH ?**

Le SEFPO a un tel employé à bord et il a défendu des centaines de membres qui avaient été poursuivis par leur collègue.

• **À quels organismes et coalitions qui travaillent à la promotion des questions liées aux soins de santé l'IPFPC appartient-il ?**

Le SEFPO est membre de la *Ontario Health Coalition* et de nombreuses autres coalitions locales sur la santé.

• **Comment l'IPFPC défend-il le bien-être des professionnels hospitaliers ?**

Le SEFPO a fait passer des publicités imprimées et à la radio, conçu et produit des affiches pour les autobus et plus encore, pour dire au public combien les professionnels hospitaliers sont importants aux yeux de l'équipe de soins de santé.

• **Combien l'IPFPC a-t-il dépensé pour promouvoir le travail des professionnels de la santé ?**

Au cours des deux dernières années, le SEFPO a dépensé environ 150 000 \$.

• **Existe-t-il au sein de l'IPFPC une structure par laquelle les professionnels hospitaliers peuvent partager leurs connaissances et leurs expériences ?**

Le SEFPO a la Division des professionnels hospitaliers, qui regroupe six divisions médicales pour former le Conseil divisionnaire médical. Le Conseil fournit un forum pour l'échange de renseignements sur les questions importantes qui touchent les divisions et pour l'élaboration des stratégies et approches de solidarité visant à atteindre des objectifs communs. Et il fonctionne.

• **L'IPFPC a-t-il des liens officiels avec les professionnels hospitaliers dans d'autres provinces ?**

Par l'entremise du Syndicat national, le SEFPO est membre du Secrétariat canadien des professionnels de la santé qui met en contact les professionnels de la santé de nombreux syndicats canadiens.

• **Combien d'unités de négociation l'IPFPC possède-t-il à l'extérieur de la fonction publique fédérale ?**

Le SEFPO a plus de 500 unités de négociation hors de la fonction publique de l'Ontario.

• **Quel pourcentage des membres de l'IPFPC travaillent en dehors de la fonction publique fédérale ?**

Environ 60 pour cent des membres du SEFPO travaillent en hors de la fonction publique de l'Ontario.

L'IPFPC a-t-il les titres de compétence professionnelle qu'il lui faut pour vous représenter ?

www.sefpo.org ou www.opseu464.org